

# COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY





# COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

*Le compte administratif est le document comptable qui retrace les réalisations budgétaires de l'année dans la comptabilité tenue par le maire (ordonnateur). Il permet d'arrêter les résultats de l'exercice et de procéder aux reports et à l'affectation de ces résultats sur l'exercice suivant.*

Le conseil municipal est appelé à approuver le compte administratif de l'exercice 2011 de la commune d'Essey-lès-Nancy, conforme, en tous points, au compte de gestion établi pour la même période par le comptable public (Trésorier Principal d'Essey-lès-Nancy).

Le présent rapport de présentation du compte administratif intervient en complément de l'analyse de la situation financière de la collectivité présentée aux membres du conseil municipal à l'occasion du débat d'orientations budgétaires. En effet, les résultats issus de ce compte administratif ne diffèrent pas de ceux présentés lors du débat et l'analyse financière opérée en février dernier demeure toujours pertinente.

**Pour une bonne appréhension du compte administratif seront donc présentés et analysés successivement :**

- I. Les résultats de l'exécution budgétaire de l'exercice 2011**
- II. L'exécution détaillée de la section de fonctionnement**
- III. L'exécution détaillée de la section d'investissement**

## INTRODUCTION

### L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

### L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

# COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## INTRODUCTION

## L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### I. L'EXECUTION BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2011

Le tableau ci-dessous retrace l'exécution budgétaire et les résultats affichés à la clôture de l'exercice 2011.

			FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL CUMULE
<b>RECETTES</b>	Prévisions budg. totales		5 254 907,59 €	3 641 698,31 €	8 896 605,90 €
	Titres de recettes émis	A	5 217 299,25 €	1 586 647,76 €	6 803 947,01 €
	Restes à réaliser	B	- €	906 418,00 €	906 418,00 €
<b>DEPENSES</b>	Prévisions budg. totales		5 677 331,88 €	3 677 417,81 €	9 354 749,69 €
	Mandats émis	D	5 410 068,68 €	2 226 452,35 €	7 666 521,03 €
	Restes à réaliser	E	- €	188 357,79 €	188 357,79 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<u>Solde d'exécution 2011</u>				
	Excédent si A-D>0	F=A-D			
	Déficit si A-D<0	F=A-D	192 769,43 €	639 804,59 €	832 574,02 €
	<u>Restes à réaliser 2010</u>				
Excédent si B-E>0	G=B-E		718 060,21 €	718 060,21 €	
Déficit si B-E<0	G=B-E				
<b>RESULTAT ANTERIEUR REPORTE</b>	Excédent	H	422 424,29 €	35 719,50 €	458 143,79 €
	Déficit	J			
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<u>Résultat de clôture hors restes à réaliser</u>				
	Excédent	F+H	229 654,86 €		
	Déficit	F+J		604 085,09 €	374 430,23 €
	<u>Résultat de clôture corrigé des R.A.R.</u>				
	Excédent	F+G+J	229 654,86 €	113 975,12 €	343 629,98 €
	Déficit				

# COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## EVOLUTION DES SOLDES DE GESTION

	C.A. 2011	
<b>1</b>	<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>5 172 987 €</b>
2	Recettes exceptionnelles de fonctionnement	59 726 €
<b>3</b>	<b>Recettes de gestion (1-2)</b>	<b>5 113 262 €</b>
<b>4</b>	<b>Dépenses réelles de fonctionnement (hors provision)</b>	<b>4 765 145 €</b>
5	Intérêts de la dette	223 149 €
6	Dépenses exceptionnelles de fonctionnement	10 178 €
7	Provision constituée sur l'exercice	452 424 €
<b>8</b>	<b>Dépenses de gestion (hors provision) (4-(5+6))</b>	<b>4 531 818 €</b>
<b>9</b>	<b>Epargne de gestion (hors provision) (3-8)</b>	<b>581 444 €</b>
<b>10</b>	<b>Epargne brute (hors provision) (1-4)</b>	<b>407 843 €</b>
11	Capital de la dette	489 700 €
<b>12</b>	<b>Epargne nette (hors provision) (10-11)</b>	<b>-81 857 €</b>
13	Recettes d'investissement nettes (hors emprunts)	304 525 €
14	Dépenses d'investissement nettes	1 602 818 €
<b>15</b>	<b>Besoin ou excédent de financement (12+13-14)</b>	<b>-1 380 150 €</b>
16	Emprunt	1 000 000 €
<b>17</b>	<b>Variation du fonds de roulement (15-16)</b>	<b>-380 150 €</b>
18	Fonds de roulement initial	458 142 €
<b>19</b>	<b>Fonds de roulement final (17-18)</b>	<b>77 992 €</b>

En comparaison avec l'exercice 2010, il apparaît une évolution de l'ordre de :

- 0,6 % pour les dépenses de gestion ;
- + 0,2 % pour les recettes de gestion.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION  
BUDGÉTAIRE  
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT

# COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## INTRODUCTION

## L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

## II. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

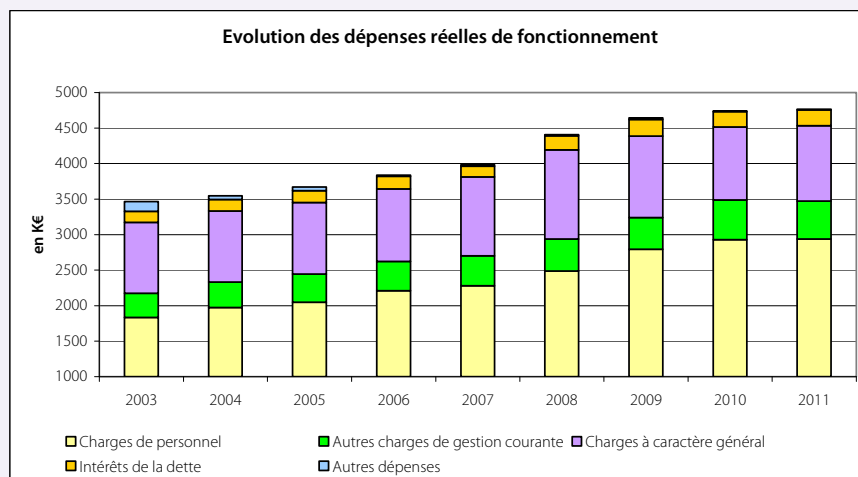
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes de la collectivité nécessaires au fonctionnement des services publics (écoles, restauration scolaire, centre de loisirs...) et les recettes qui, caractérisées par leur récurrence, sont destinées à prendre en charge ces dépenses.

### A. Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ont représenté, en 2011, un montant de 4 765 145 €, contre 4 741 497 € en 2010. Elles ont donc enregistré une progression de 0,5 % sur cet exercice.

Cette progression ne tient pas compte, toutefois, de la mise en réserve de 452 424 € opérée en 2011, dont 30 000 € de provision pour pallier à une éventuelle condamnation de la collectivité dans l'affaire l'opposant à un commerçant en matière de taxe locale sur la publicité extérieure.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des principaux postes des dépenses réelles de fonctionnement.



### 1. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général comprennent les achats, prestations de services et impôts divers réglés par la collectivité. C'est un des principaux postes de dépenses du budget communal.

Ce chapitre de dépenses a marqué une progression de 3,4 % en 2011, avec essentiellement :

- la restauration d'un groupe d'élèves au CREPS (+ 31 920 € sur 10 mois) ;
- l'augmentation significative de certains postes de fluides (eau, chauffage, combustibles, carburants...) (+ 11 241 €) ;
- la réalisation en régie de travaux, auparavant confiés à des prestataires, dont les fournitures pèsent d'abord sur la section de fonctionnement avant d'être valorisées en investissement (+ 20 573 €) ;
- le règlement de frais de reprographie pour les opérations portant rénovation de la salle des fêtes et construction d'une crèche (9.603 €).

# COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

L'augmentation des charges à caractère général a pu être maîtrisée grâce aux mesures engagées depuis trois ans par la municipalité pour rationaliser les dépenses n'intervenant qu'indirectement dans la fourniture de services à la population (fournitures administratives, d'entretien...).

Si le lancement systématique de marchés de services à caractère pluriannuel et la responsabilisation des agents dans l'utilisation des fournitures ont contribué significativement à contenir l'évolution des charges à caractère général, la réinternalisation de certaines prestations (Essey Chantant, petits travaux sur le patrimoine, refonte du site internet...) contribue à redonner de nouvelles marges de manœuvre à la collectivité.

Il convient, enfin, de noter que, grâce à sa politique en matière de handicap, la ville d'Essey-lès-Nancy ne règle plus depuis 2011 de contribution au Fonds pour l'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

## 2. Les charges de personnel

Ce chapitre, constitué des rémunérations versées aux agents et des charges patronales s'y rapportant, a été particulièrement stable en 2011 (+ 0,26 %).

La faible progression de ce poste de dépenses s'explique par :

- le gel des traitements des agents publics décidé pour trois ans par le gouvernement (contre + 0,8 % en moyenne du point d'indice sur les exercices précédents) ;
- un indice glissement-vieillesse technicité, qui intègre les effets des avancements d'échelon liés à l'ancienneté, des avancements de grade et des promotions internes, proche de 1 % ;
- le départ de la collectivité d'un adjoint administratif principal de 1ère classe suite à une mutation ;
- un contrôle rigoureux des remplacements des agents en maladie, opérés uniquement dans le cadre des remboursements de l'assurance statutaire ;
- l'absence de scrutins électoraux et de campagne de recensement de la population sur l'exercice, contrairement à l'année 2010.

Cet encadrement étroit des dépenses de personnel n'a pas, pour autant, entravé la politique d'intégration des agents sous contrats menée par la collectivité et de déprécarisation des agents à temps non-complet. L'exercice 2011 aura ainsi été marqué par l'intégration de trois contractuels, le passage à temps complet de deux agents et le recrutement d'un apprenti en espaces verts.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION  
BUDGÉTAIRE  
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT

# COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION  
BUDGÉTAIRE  
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT

## 3. Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante sont constituées des indemnités versées aux élus et des participations et subventions versées par la collectivité aux personnes de droit public et privé.

Ce poste de dépenses s'est fortement contracté en 2011 (-4,2 %), en raison d'un remboursement exceptionnel en 2010, à la Caisse des Ecoles nouvellement créée, de recettes de participations des familles perçues à tort par la ville (participations à l'organisation des séjours en classes de neige).

S'agissant des autres recettes de ce chapitre, si la contribution au Centre Communal d'Action Sociale a légèrement reculé, grâce aux recettes supplémentaires mobilisées par l'établissement, la participation versée à la Caisse des Ecoles a évolué de + 5,3 %, pour permettre à cette dernière d'honorer les engagements pris dans le nouveau marché des classes de neige.

La progression de 4,4 % de la contribution de la ville au fonctionnement de la crèche Frimousse s'explique, enfin, par une occupation plus forte des places par les enfants d'Essey et par une compensation partielle du désengagement du département dans le financement des crèches.

## 4. Les charges financières

Ce chapitre de dépenses regroupe les crédits correspondant aux intérêts des emprunts réglés à échéance et à leurs intérêts courus non échus (I.C.N.E.).

Ce poste de dépenses a progressé de 3 % en 2011, avec les premières échéances d'un emprunt contracté en début d'exercice et un règlement plus significatif d'intérêts de lignes de trésorerie, davantage mobilisées sur l'année écoulée.

## 5. Les charges exceptionnelles

Ce poste de dépenses intègre principalement des opérations de régularisation comptable et certaines subventions à caractère exceptionnel.

Depuis les deux derniers exercices, avec la valorisation systématique des subventions d'équipement versées aux associations et aux particuliers en section d'investissement, ce poste est en recul constant. Ainsi, les charges exceptionnelles ont régressé de 17,3 % en 2011, après - 49,3 % en 2010.

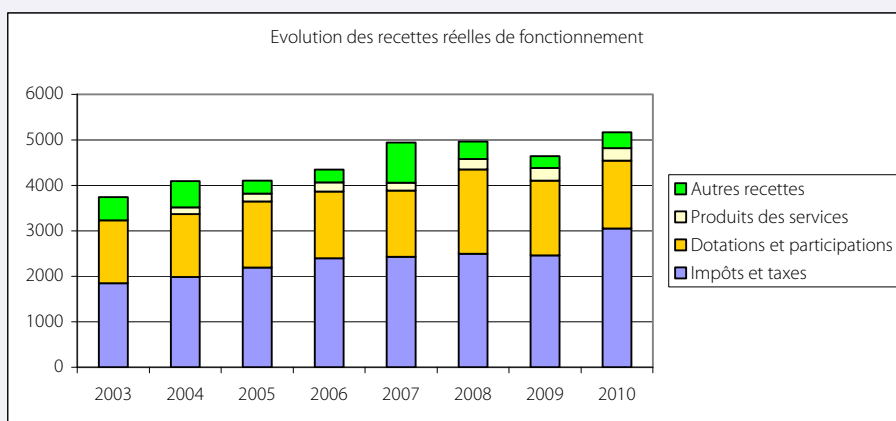


# COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## B. Les recettes réelles de fonctionnement

Avec une réalisation de 5 172 987 € en 2011, contre 5 167 078 € en 2010, le volume des recettes réelles de fonctionnement a progressé de 0,1 % sur l'exercice étudié.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des principaux postes de recettes réelles de fonctionnement depuis 2003.



### 1. Les dotations et participations

Le compte administratif 2011 marque une nouvelle fois un recul des dotations et participations de 0,3 %.

Cette diminution s'explique principalement par :

- l'arrivée à échéance de certains emprunts voire remboursés par la Cugn à la collectivité à la suite de précédents transferts de compétences (-22 000 €) ;
- des remboursements exceptionnels de l'Etat en 2010 pour l'organisation du recensement, des scrutins des élections régionales et pour la gestion par la collectivité des cartes nationales d'identité et des passeports ;
- l'absence de versement en 2011 de la dotation spéciale versée par l'Etat pour le logement des instituteurs, suite au départ du dernier instituteur hébergé par la collectivité.

Certaines autres composantes de ce poste de recettes ont, en revanche, connu une progression sur l'exercice à savoir :

- la dotation globale de fonctionnement pour 21 985 € (soit 2,1 %), notamment en raison de l'accroissement du nombre d'ascéens ;
- les compensations de fiscalité (taxe d'habitation, taxes foncières et contribution économique territoriale) pour 18 846 €.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION  
BUDGÉTAIRE  
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT

# COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## INTRODUCTION

## L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 2. Les impôts et taxes

Ce poste de recettes, composé des produits des contributions directes et des versements de fiscalité, a évolué de + 2,8 % en 2011.

Cette progression significative provient principalement de :

- la mise en place de la taxe sur la consommation finale d'électricité, qui a généré 31.110 € de recettes sur trois trimestres ;
- la progression des impôts ménages avec :
  - la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de + 2 % pour les propriétés bâties et non bâties, en application des dispositions de la loi de finances pour 2011 ;
  - la progression physique des bases de 2,6 % pour la taxe d'habitation et 1,9 % pour la taxe sur le foncier bâti ;
  - la revalorisation de 1,5 % des taux d'imposition.

Pour autant, l'année 2011 a été marquée par une diminution :

- de près de 11 000 € de la taxe locale sur la publicité extérieure, dont la mise en place en 2010 a conduit certains commerçants à réduire leurs dispositifs publicitaires en 2011 ;
- d'environ 32 000 € pour la taxe additionnelle aux droits de mutation.

### 3. Les produits des services et du domaine

Composé des redevances des services acquittées par les usagers, calculées à partir des tarifs délibérés par le conseil municipal, ce poste de recettes est en recul de 10,1 % en 2011.

La ville avait, en effet, encaissé en 2010, pour plus de 20 000 €, les participations des familles à l'organisation des séjours en classes de neige au lieu et place de la Caisse des Ecoles.

Sans cette réalisation, ce chapitre est en recul de 2,9 %, en raison principalement, d'une perception de droits de concession de cimetière, de redevances d'occupation du domaine public et de produits d'encarts publicitaires dans le bulletin bien inférieure au niveau de l'année précédente (- 9 567 €).

### 4. Les autres produits de gestion courante

Ce chapitre, constitué des recettes issues de la location du patrimoine immobilier de la collectivité (appartements, salles) et du remboursement par les usagers des charges de fonctionnement liées aux locations (eau, ordures ménagères...), s'est contracté de 11,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Pour mémoire, l'année 2010 avait été exceptionnellement caractérisée par la refacturation à la Caisse des Ecoles de prestations acquittées sur le budget communal pour près de 40 000 €. Aussi, il apparaît, après retraitement, que ce poste de recettes est en nette progression (+ 9,4 %).

Cette croissance est le résultat conjugué des revalorisations des tarifs décidées par le conseil municipal, de l'évolution de l'indice de référence des loyers et des consommations de fluides des usagers et locataires.

## 5. Les atténuations de charges

Les atténuations de charges comprennent les recouvrements divers qui viennent réduire le montant de dépenses de personnel payées antérieurement. On y trouve les remboursements par l'assurance statutaire d'une partie des rémunérations des agents en congé pour maladie ou accident de service et, le cas échéant, les remboursements par l'Etat des traitements des agents employés sous contrats aidés.

Ce chapitre comptabilise 54 744 € de recettes en 2011. Ce niveau de réalisation, une nouvelle fois particulièrement élevé, s'explique par les remboursements de rémunération versés par La Poste, suite à la mutation dans les effectifs municipaux d'un de ses agents, et par le Centre Départemental de Gestion pour la décharge syndicale d'activités d'un adjoint administratif.

## 6. Les produits exceptionnels

Le chapitre des produits exceptionnels, composé notamment des débits et pénalités, est particulièrement variable d'une année sur l'autre.

Il a été marqué, en 2011, par :

- l'encaissement de pénalités dans le cadre d'un marché de fournitures, pour des prestations non honorées, à hauteur de 5 458 € ;
- un reversement de taxe locale d'équipement, suite à une demande d'exonération formulée par la collectivité, pour 2 352 € ;
- le rattachement d'un remboursement de TVA relatif aux exercices 2008 à 2010 pour 33 578 €.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION  
BUDGÉTAIRE  
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT

# COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## INTRODUCTION

## L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE

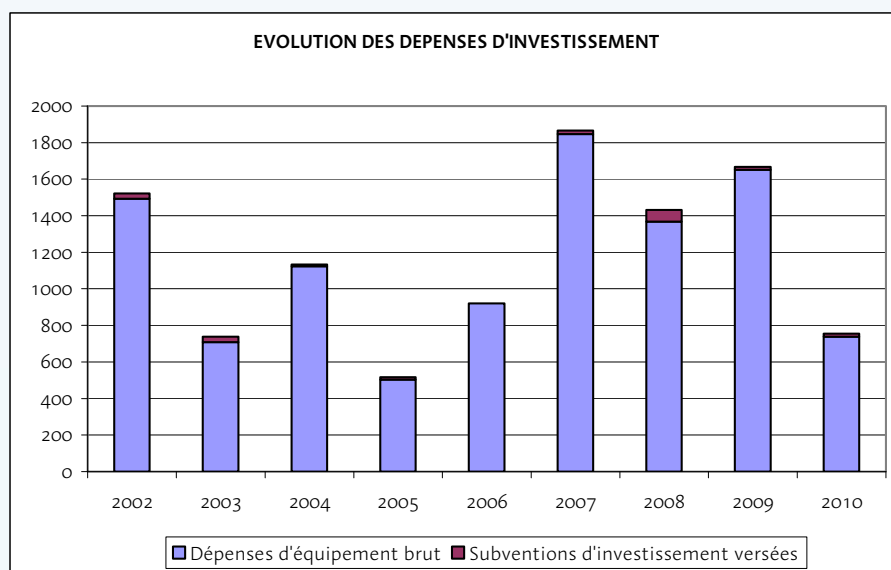
## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

## L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### III. L'ÉVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### A. Les dépenses réelles d'investissement

Composées des dépenses financières et des subventions et dépenses d'équipement, les dépenses réelles d'investissement se sont élevées en 2011 à 2 092 518 €, avec la réalisation des travaux de deux projets structurants du mandat.



#### 1. Les dépenses d'équipement

En matière de dépenses d'équipement, l'exercice 2011 a été marqué par :

##### 1) pour les opérations d'équipement

- le lancement de la phase opérationnelle de la rénovation de la salle des fêtes Maringer pour 369 257 € (23 % de l'autorisation de programme votée en mars 2011) ;
- la fin des travaux de la deuxième tranche de l'opération de réhabilitation de l'école Mouzimpré pour 423 384 € (soit 56 % de l'autorisation de programme) ;
- le reliquat de l'opération d'aménagement de l'espace Pierre de Lune pour 4 865 € ;
- le reliquat de l'opération d'aménagement de la Maison de la Parentalité et du Relais d'Assistantes Maternelles pour 345 € ;
- le règlement des études engagées pour la construction d'une crèche multi-accueil à hauteur de 218 818 € (projet en cours de redéfinition) ;
- le report de l'opération d'aménagement de l'Hôtel de Ville, qui n'a pas fait l'objet de règlement financier significatif (598 €) ;

# COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## 2) en matière d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

- l'acquisition de mobilier scolaire pour 14 950 € ;
- l'acquisition d'une nacelle pour 32 292 € et le remplacement du véhicule de police municipale pour 18 288 € ;
- l'acquisition de matériels pour les services techniques pour 17 845 € (dont un broyeur de végétaux pour 15 930 €) ;
- l'acquisition de matériels informatiques pour 28 057 € (dont 16 964 € pour les écoles, avec l'achat de deux tableaux blancs interactifs) ;
- l'acquisition de mobilier urbain pour 35 733 € (dont 7 442 € pour l'installation d'un horodateur Place de la République, 2 000 € de distributeurs de canisacs et 24 084 € pour les illuminations de fin d'année) ;
- l'acquisition de mobilier divers pour 31 702 € (dont 5 167 € pour l'achat de défibrillateurs et 10 220 € de dalles de moquette pour protéger le sol du gymnase lors des manifestations autres que sportives) ;

## 3) en matière d'entretien et d'acquisition du patrimoine

- la rénovation des installations de chauffage et de sécurité incendie du Haut Château pour 69 428 € ;
- l'isolation thermique du presbytère pour 30 479 € ;
- divers travaux de mise aux normes et d'équipement dans les écoles pour 21 789 € ;
- l'installation de dispositifs supplémentaires de vidéosurveillance pour 73 042 € ;
- le remplacement du système d'arrosage automatique du terrain de football pour 23 300 € ;
- l'aménagement paysager de l'école maternelle Prévert et de l'espace Pierre de Lune pour 26 341 € ;
- l'installation de systèmes d'arrosage automatique (au parc Maringer, Jardin de l'an 2000 et rond point du Tronc qui Fume) pour 15 750 € ;
- l'installation de bornes escamotables au Haut Château pour 10 698 € ;
- divers travaux de mise en accessibilité pour 7 599 €.

A ces dépenses acquittées directement par la collectivité, il convient d'ajouter la subvention d'équipement de 20 000 € versée à la Maison de Retraite du Bas Château pour la réalisation d'un jardin thérapeutique à destination des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

L'ensemble de ces réalisations ne comprend pas l'installation des deux récupérateurs d'eau de pluie au centre technique municipal et au tennis qui seront réglées en 2012, à hauteur de 123.500 €, sous forme de restes à réaliser.

## 2. Les dépenses financières

Les dépenses financières, constituées essentiellement du remboursement annuel du capital de la dette, ont enregistré une progression de 13,8 % en 2011.

Cette augmentation s'explique par le règlement de la première annuité d'emprunts contractés en fin d'année 2010 et en début d'année 2011, et par le vieillissement de la dette caractérisé naturellement par des remboursements à chaque exercice d'une part croissante de capital.

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION  
BUDGÉTAIRE  
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT

# COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

INTRODUCTION

L'EXÉCUTION  
BUDGÉTAIRE  
DE L'EXERCICE

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT

L'ÉVOLUTION  
DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT

## B. Les recettes réelles d'investissement

### 1. Les subventions d'investissement

Ce chapitre totalise, en 2011, 225 923 €. Comme les années précédentes, les prévisions restent supérieures aux réalisations en raison des mécanismes financiers conduisant à l'inscription au budget des recettes dans leur intégralité et non pour leurs fractions propres à chaque exercice. Ainsi, les fractions de subventions non perçues sont généralement reportées, sur l'exercice suivant, sous forme de restes à réaliser.

La collectivité a principalement reçu, pour l'année 2011, les subventions :

- de l'État, pour 69 040 €, dont 56 040 € de dotation d'équipement des territoires ruraux, pour la réhabilitation de l'école Mouzimpré, et 13 000 € pour la vidéosurveillance ;
- du département, à hauteur de 21 000 €, pour l'acquisition de la Butte Sainte Geneviève ;
- de la C.A.F., à hauteur de 11 089 €, pour l'aménagement du R.A.M. et de la Maison de la Parentalité ;
- de l'Union Européenne, dans le cadre du FEDER, pour la réhabilitation de l'Espace Pierre de Lune à hauteur de 124 794 €.

### 2. Les dotations d'investissement

Ce chapitre de recettes comprend l'excédent de fonctionnement dégagé à la clôture de l'exercice précédent, lorsqu'il est affecté à la couverture du besoin de financement de l'exercice suivant, et les attributions du Fonds de Compensation de la TVA au titre des investissements réalisés les exercices précédents.

L'année 2010 ayant été caractérisée par un recul du montant des investissements comparativement aux exercices précédents, la ville a bénéficié d'un faible remboursement de TVA de 75 923 €, contre 329 359 € en 2010.

### 3. Les emprunts

Afin d'assurer le financement de ses besoins d'équipement et de ses projets d'investissement, la collectivité a été amenée à contracter deux emprunts en 2011, pour un montant total de 1 750 000 €, contre 2 757 382 € de crédits ouverts au budget.

Le deuxième emprunt de 750 000 € ayant été contracté en fin d'exercice, sa réalisation n'apparaîtra que dans le compte administratif suivant, dans le cadre de restes à réaliser.

Au final, ce niveau de mobilisation, nettement inférieur aux prévisions budgétaires, témoigne de la volonté d'ajuster au plus proche le niveau d'emprunt du volume des subventions perçues sur l'année et de l'avancée des travaux.